A Monsr de Maisonfleur

163. Monsr de maisonfleur Ayant par vre lre dhier et les aultres
y jointes veu la necessite et peine ou vous estes pour la presse
qu'on vous faict pour avoir payement de certaines debtes que
devant vre venue pardeca vous avez faict en Angleterre
et que n'avez le moien de desengaiger vos bagues et aultres choses
y engaigees Je suis este bien fort marri et ne desirerois riens
tant sinon que la commodite de mes affaires fust de vous y
pouvoir assister ainsi que j'en ay la volunte Mais considerant
lestat de noz affaires vous trouverez que les difficultez et
excessives charges survenantz de jour en jour mont jusques icy
oste le moien de vous ayder selon que j'en ay eu le desir Et
toutesfois ne veullant vous laisser au besoing je regarderay par
tous moiens possibles a vous tendre la main en sorte que vous
aurez contentement Et comme aultresfois je vous ay escript
si pouvez trouver homme fusse marchant ou aultre qui veulle desbourser
les deniers pour retirer ce qu'avez engaige je vous promectz de
respondre corps et biens pour vous monstrer laffection que je vous
porte

Au regard de largent arreste par monsr de Virieu si avant
quil fusse trouve confiscable je lavois destine au payement des
soldatz Mais ne sachant encoires qui est le burgmre auquel lesd
argent appertient jay escript avec sr de Virieu quil s'informe
du faict vires que je me doubte quil ne sera confiscable.

Jay de mesme parle et ordonne au tresorier gnal de vous
envoier argent pour vos gens comme je ne doubte quil fera et
le recepurez par vre homme Je vous recommande les affes
de pardela je ne trouve besoing sachant assez les bons offices que
vous y faictes — Une chose vous pouvez tenir certain que je
seray tous les jours de ma vie bien prest a recognoistre vers vous
la promptitude et entiere affection que vous demonstrez dauss
bon coeur que je supplie dieu vous donner

Monsr de maisonfleur &c Escript a delft le viye de Novembre
1573 l